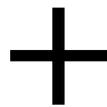


**Ascendance  
Davidique  
des  
Rois  
de  
France**

**A la gloire de Saint Joseph, Roi d'Israël**



## **Ascendance Davidique des Rois de France**

(d'après Monsieur le Marquis de la Franquerie, l'Abbé Narcisse Cruchet dans son Étude de 1891, l'Abbé Boudet dans sa « La vraie langue celtique et le Cromleck », le Chevalier Cohendy-Bray dans son « Ascendance davidique enluminée », Jean Lemaire de Belges dans son « Illustrations de Gaule et singularités de Troie », la Bse A-C.Emmerich dans ses mystères de l'Ancienne Alliance et visions, Notes du Chanoine Crampon dans sa Bible, Monsieur Xavier de Roche dans « Louis XVII », l'Abbé P. de Vergeron dans « Sermon pour Louis XVI » )

La Bible dit que Noé, qui était le dixième degré de la filiation humaine, eut trois fils et que leur postérité peupla le monde après le déluge (Genèse IX, versets 1,18,19). Deux de ses fils furent les ascendants des races qui nous intéressent : Sem, l'auteur des Maisons de Juda et d'Israël, et Japhet ancêtre des peuples européens. (Cham Egypte, Inde et Afrique).

Juda, au vingt quatrième degré depuis Adam, frère de Lévi ancêtre des Grands Prêtres, et de Joseph qui fut le premier ministre du Pharaon d'Egypte, Juda, dis-je, eut deux fils de la Syrienne Tamar . La Bible précise : Comme elle fut sur le point d'enfanter, il parut que deux jumeaux devaient naître d'elle. Lorsque ces enfants étaient prêts à sortir, l'un des deux passa sa main à laquelle la sage femme lia un ruban écarlate, en disant : "Celui-ci sortira le premier ". Mais cet enfant ayant retiré sa main, l'autre sortit. La sage-femme dit : "Pourquoi le mur s'est-il divisé à cause de toi ? " ( c'est pourquoi il fut nommé Pharez ). Son frère, le ruban écarlate à la main, sortit ensuite et on le nomma Zara. (Genèse XXXVIII, versets 27 à 30).

David, Sédécias et Jésus étaient de la branche de Pharez, jumeau de Zara.

D'après l'histoire, les descendants de Zara devinrent des nomades, se dirigèrent au nord-est, dans le territoire des Scythes et rejoignirent les dix tribus. "Mais tandis que la lignée PHAREZ-DAVID-SÉDÉCIAS (que la Bible appelle HAUTE et ÉLEVÉE) possédait encore le SCEPTRE, la lignée de Zara (appelée BASSE et ABAISSÉE) aspirait toujours aux honneurs de le posséder un jour."

Or Pharez fut l'auteur de la branche royale de Juda et Zara des Rois Troyens, auteurs eux-mêmes des Sicambres (autre nom donné aux Francs), dont l'un des chefs, Marcomir IV, ancêtre direct et salique des trois branches des Rois de France, avait épousé Athildis qui descendait à la sixième génération d'Anna, cousine germaine de la Très Sainte Vierge et fille de Saint Joseph d'Armathie dont l'ancêtre commun était le Roi David, par Salomon et aussi par Nathan.

Le SCEPTRE passa donc saliquement de la branche de Pharez à celle de Zara et aussi le SANG de la descendance de David fut assuré dans la branche de Zara par plusieurs mariages, notamment par Anna et Athildis, ci-dessus mentionnées et, antérieurement, par Tea-Tephi, la propre fille du dernier roi de Juda par les Rois d'Irlande et d'Ecosse, ancêtres de la plupart des Maisons Souveraines européennes, ainsi que nous allons le constater.

Pendant la onzième année du règne du dernier roi de Juda, Sédécias, en 585 avant Jésus-Christ, les Chaldéens, sous le règne de Nabuchodonosor, après deux ans de siège, détruisent la ville de Jérusalem et le Roi de Babylone tua les fils de Sédécias devant lui et lui creva les yeux, le chargea de chaînes et l'emmena à Babylone. (IV Rois, chap.XXV, versets 7 et suivants) . Nous pouvons dater la mort de ce dernier roi de Juda vers 555 av. JC.

Jérémie confirme : "Il fit égorger tous les princes de Juda." (LII, versets 10 et 11) Et il ajoute que les filles du Roi furent épargnées en même temps que lui (XLI, verset 10 et XLIII, verset 6).

Or, une des filles du roi Sédécias, Tea-Tephi, sera en effet l'ancêtre de la plupart des Maisons souveraines de l'Europe...Elle apportera avec elle le droit du sang royal

de David par ascendance féminine : Jérémie est considéré en Irlande comme le grand législateur sous le nom d'Ollam Fodhla : il avait accompagné Tea-Tephi, fille du dernier Roi de Juda, dans ce pays où elle épousa le prince irlandais Heremon ...

Cette alliance fit ainsi d'eux les auteurs des Maisons Royales d'Irlande et d'Ecosse. Il n'est pas sans intérêt de constater que le blason de l'Irlande représente la harpe de David et de sa Maison et que celui de l'Ecosse est un lion qui rappelle la Tribu de Juda.

La mort du Roi Sédécias fait dater la fin de la Royauté légale en l'an 3444 du calendrier d'Israël (557 ans environ avant Jésus-Christ) . Les droits du SCEPTRE et aussi le DROIT D'AÎNESSE passèrent à une autre branche qui devint la branche aînée, celle des Rois Troyens, ancêtres directs et saliques par les Sicambres des Rois de France et qui, par Tea-Tephi, descendaient également de David. (voir tableaux 36 & 54 ces ascendances remontant à Pharès et Zara, fils jumeaux de Juda fils de Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham).

Faut-il ajouter que cinq siècles et demi plus tard, Saint Joseph d'Arimatee - oncle de la Très Sainte Vierge – s'exila aussi ... en Irlande. Très vite après la mort de NS Jésus-Christ, dernier Roi légitime des Juifs par un effet d'alliances faisant rejoindre en Joseph et Marie sa mère la descendance de David par le sceptre et par le sang. C'est que NS Jésus Christ mourut sur la Croix reconnu comme Roi légitime de Juda. Mais, ne laissant pas de descendance, la loi du Lévirat, comme pour Sédécias six siècles avant, la succession légitime du Sceptre de Juda passa grâce aux alliances saliques à la royauté franque de Juda... Saint Joseph d'Arimatee amena en effet sa fille avec un nouveau droit du sang en Irlande, et serait mort très âgé à Glastonberry un 27 juillet 82. Sa petite fille, Benardim, fille d'Anna, épousa le Roi Lear...

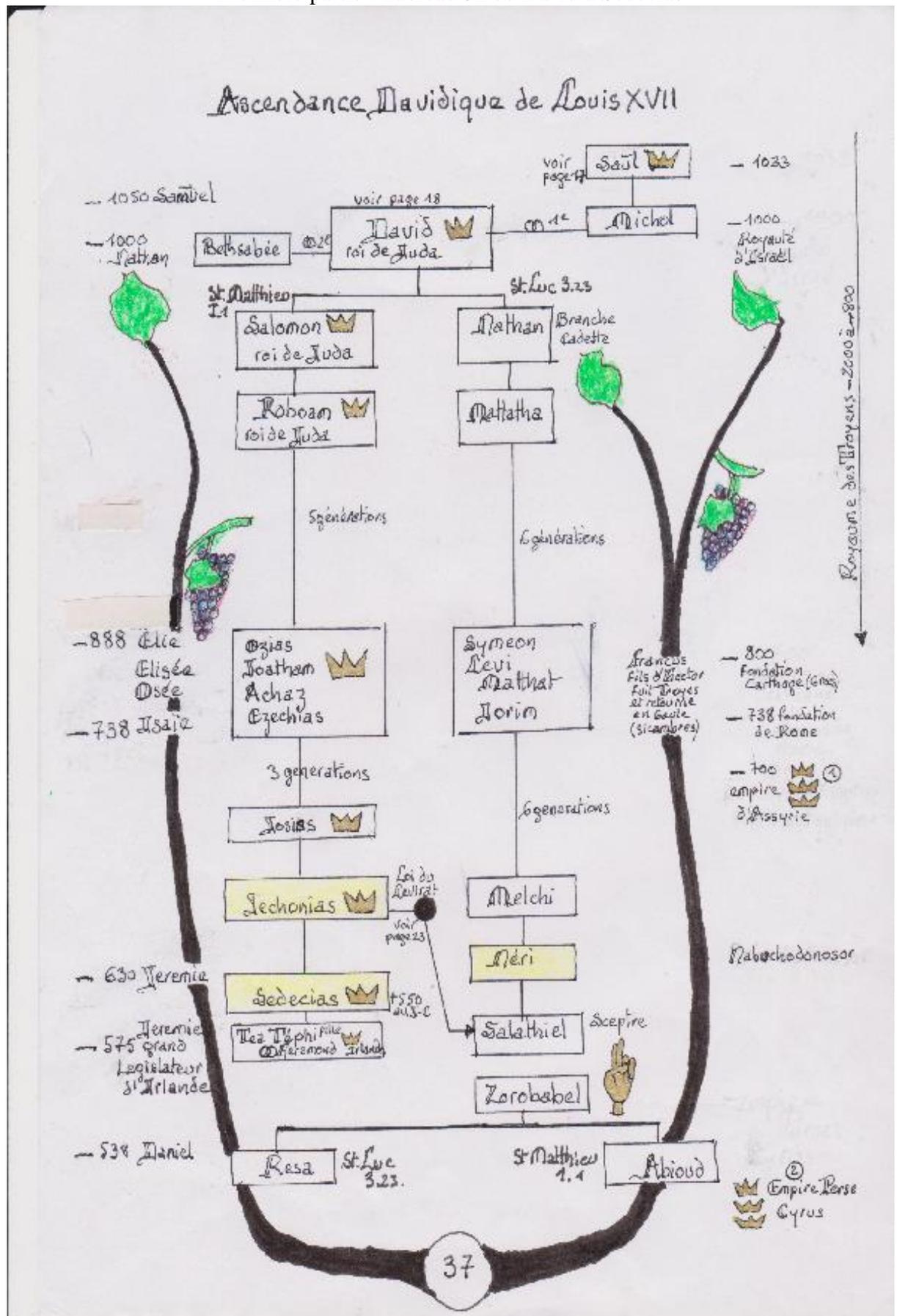
Le DROIT D'AÎNESSE est un droit qui appartient, sa vie durant, à tout aîné mâle qui comprend l'héritage spirituel attaché par tradition à l'héritage politique et matériel. Le DROIT À LA COURONNE s'applique plus spécialement à l'héritage matériel et politique.

Le SCEPTRE en est l'insigne et "dans la Bible représente la promesse divine garantissant une succession ininterrompue de Rois, dont le personnage culminant, Notre Seigneur Jésus Christ, viendra régner en tant que ROI DES ROIS. Le SCEPTRE contient donc la promesse du salut éternel PAR JÉSUS-CHRIST" ou ses représentants. Il relève donc du domaine de la GRÂCE. Mais cette promesse spirituelle s'applique à toutes les nations, à toute créature humaine qui peut être rachetée par le Christ.

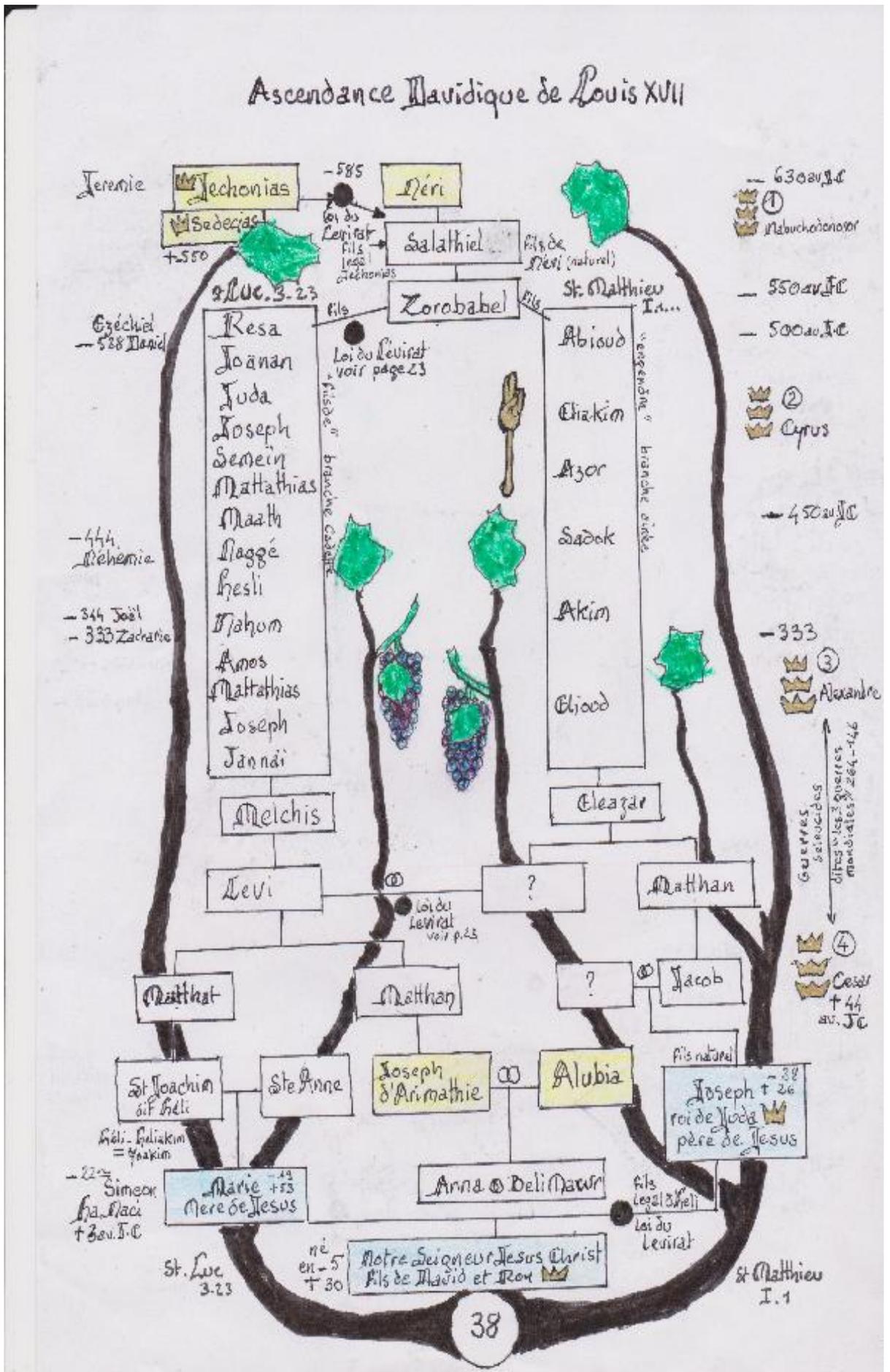
Le Tableau 54 récapitule ces données de principe : Le SCEPTRE (signifié par la couronne) est allé à Juda fils de Jacob, alors que le SACERDOCE Saint (signifié par une croix rayonnante) qui donnera Moïse, les Nacis et les Prophètes s'inscrit dans la descendance de Lévi. La BÉNEDICTION Patriarcale (Bénédition divine et sainte d'Abraham signifiée par un cœur rayonnant ) a été déposée en Joseph fils de Jacob, bras droit du Pharaon. Trois tribus différentes d'ISRAËL. La BÉNEDICTION primordiale et Patriarcale fut donnée à Joseph fils de Jacob et déposée par Moïse dans l'Arche d'Alliance (Anne Catherine Emmerich indique qu'elle réapparaît dans la chair du père de la VIERGE). Ces trois lignées se sont concentrées en Jésus-Christ. Les Tableaux 32 & 33 qui suivent montrent la légitimité qui convainquit Ponce Pilate sur les preuves apportées par Joseph d'Arimatee d'officialiser la Royauté du Christ par un écrit donné en grec, en latin et en hébreu... La tribu de Gad sera l'héritière de tout, puisque sa fidélité lui vaudra de «tenir le talon de tous ses poursuivants». Joseph et Marie avaient pour ancêtres deux des fils de David : Le Roi Salomon, dont la descendance est relatée dans l'Évangile de Saint Matthieu, et Nathan dont la postérité a été

décrite par Saint Luc. Ces deux lignées se rejoignent saliquement avec Zorobabel. De même pour la lignée retrouvée de Jékonias par l'alliance de ses descendances en Resa et Abioud

Première partie : Tableau 32 de David à Sedecias



Deuxième partie du Tableau 37 : Tableau 38 :  
Après la mort de Sédécias, de Jékonias et Néri à N.S. Jésus Christ



## HISTOIRE DU PEUPLE DE DIEU DE L'ANCIEN TESTAMENT

Rappelons que Joseph fit venir son père et ses frères en Egypte avec tous les leurs. Puis naquit Moïse qui, sur l'ordre de Dieu, ramena le peuple d'Israël vers la Terre Promise ; c'est au cours de ce retour qu'eut lieu le passage de la Mer Rouge et la destruction de l'armée égyptienne, puis la Manne lors de la traversée du désert et le passage au mont Sinaï où Moïse reçut les Tables de la Loi et la Torah.

Dieu désigna Josué pour prolonger ( « fils de Noun » ) sa mission : conduire Israël après lui sur la Terre Promise. Dans la guerre contre les Amalécites Josué avait mis l'ennemi en déroute. Arrivé au bord du Jourdain, Dieu renouvela le miracle qui s'était produit lors du passage de la Mer Rouge et Josué se rendit maître de tout le Pays de Canaan ( la Palestine ), qui fut alors partagé entre les douze tribus d'Israël où elles furent gouvernées par les Juges ( Ascendance LEVI- Moïse-Josué-Juges )

Jusqu'au jour où elles demandèrent un Roi à Samuel... Mais leur premier Roi, Saül, ayant voulu s'octroyer les pouvoirs ecclésiastiques, a été rejeté dans sa descendance, servant d'exemple de ce qu'un Roi ne devait jamais faire. ( Notons que cette leçon n'a pas été reçue par le Roi Philippe le Bel [+ en 1314] lequel vit le sceptre échapper à sa descendance immédiate tombée en quenouille en ses trois fils : la royauté passa donc à son neveu Philippe VI de Valois...[voir tableau 50 de l'ouvrage du Chevalier Cohendy-Bray] ) ... Alors le choix de Dieu se porta sur David fils de JUDA qui reçut de l'Eternel le serment de pérennité pour sa race, serment que Dieu respecta à jamais, même quand la descendance de David fut infidèle.

L'ascendance davidique de Notre Seigneur ( les deux généalogies évangéliques de Saint Matthieu et de Saint Luc ) relate une ascendance double. Joseph et Marie avaient pour ancêtres deux des fils de David : Le Roi Salomon, dont la descendance est relatée dans l'Evangile de Saint Matthieu, et Nathan dont la postérité a été décrite par Saint Luc. Ces deux lignées se rejoignirent saliquement avec Zorobabel. ( voir Tableaux 37 et 38 : de l'Ascendance Davidique des rois de France )

Eléazar, au vingt quatrième degré de la descendance de Salomon et arrière grand père de Saint Joseph, eut une fille qui épousa Lévi. Ce Lévi est grand père de Saint Joachim, Père de la Très Sainte Vierge (dit aussi Héli, contraction de Hélyakim ou Yohakim), mais également de Saint Joseph d'Arimatee. Ajoutons que par sa Mère, Sainte Anne, Marie descendait des Grands-Prêtres. Toutes ces généalogies sont inscrites dans la Bible.

### ORIGINE DES POPULATIONS en Europe et en GAULE

Tout à fait à l'origine les anciens habitants de notre Pays étaient les Ibères qui descendaient de Japhet fils de Noë... Ils franchirent les Pyrénées un peu plus tard. Javan, fils de Japhet, eut plusieurs fils :

- Rodanim, ancêtre des habitants de Rhodes et des populations qui s'installèrent à l'embouchure du Rhône ;
- Elie, ancêtre des Grecs et des et des Latins ;
- enfin Tarsisa s'installa tout d'abord en Asie Mineure où il aurait fondé le port de Tarsis avant que ses descendants se soient installés dans la Ligurie, en Italie

Ceux qui envahirent la Germanie, la Scandinavie et les Iles Britanniques s'appelèrent alors du nom général de Saxons, ou Isaac-sons, les fils d'Isaac. Une fille de Priam, Roi de Troie, épousa Memnon d'où à la 22' génération Odin qui épousa Freya (fille des Francs par St Lucius et Marcomir IV) ; telle est l'origine des différentes maisons saxonnnes ( la mythologie scandinave a fait d'Odin un dieu ).



Les Gaulois, par contre, constituaient le fond de la population avant les Francs et étaient de race celtique... L'Abbé Boudet dans l'Aude, a publié en 1886 une étude :

"La vraie langue celtique et le Cromleck » dans laquelle il écrit : "La Gaule a été le point central de l'établissement définitif de la famille celtique dans les contrées occidentales de l'Europe" (page 1), et il ajoute :

"Les descendants de Gomer, fils de Japhet, partirent de l'Asie Mineure à une époque que l'on ne peut préciser, se répandirent dans la Gaule, en refoulant les Ibères vers le sud, les Ligures vers l'est... ". Ils y furent rejoints par les exilés fidèles d'Israël de la tribu de GAD, ce qui leur fit donner le nom de Gall...

"Les Kimris formaient la seconde branche de la famille gauloise. Les Grecs les nommaient Kimmerioi et les Romains les appelaient Cimbri.

En l'an 631 avant Jésus-Christ, les peuples scythiques, au rapport d'Hérodote, fondirent sur les bords du Palus Méotide et poussèrent devant eux les Kimris qui se dirigèrent vers le soleil couchant sous la conduite de Hu-arBras, remontèrent le cours du Danube et envahirent la Gaule par le Rhin. Suivant les traditions kimriques, Hu-ar-Bras ne s'établit point dans la Gaule, mais il traversa l'Océan brumeux et conquit sur les Galls l'île d'Albion" (Pages 2 et 3).

Les rapports existant entre la langue hébraïque et la langue celtique ont pu être mises en évidence... C'est que plusieurs tribus d'Israël établies dans le pays de GALAAD région qu'au temps du Christ on appelait aussi GAULONITIS. Nom à rapprocher de : Galates et Galli ou Gaulois qui finit par être donné aux habitants de la Gaule une fois que ses habitants s'y furent installés.

"Ce nom CELTE, ils (les Celtes) SE L'ÉTAIENT DONNÉ A EUX-MÊMES. On les nommait aussi Galates. Les Romains les appellent Galli" ("Les Origines"). Ainsi les appellations Celtes, Galates, Galli et Gaulois s'appliquent au même peuple dont l'origine était Israël. Et il y a lieu de remarquer que ces appellations sont à l'origine étymologiquement de Valaques, Walah, Wales, Welsch, Galles et aussi Gael. Or le mot hébreu GOLAH, qui se prononçait "GAULAU" signifiait EXIL et il n'apparut dans la Bible au deuxième livre des Rois, chapitre XV, verset 19, qu'au moment où les habitants de Galaad et de la Galilée furent emmenés captifs en Assyrie. Trois vagues successives des fidèles d'Israël « Golah » s'installent donc sur la Gaule, après la séparation des royaumes d'Israël et de Juda ( vers 900 av JC ), à l'heure de la domination des Assyriens ( vers 600 av JC ), et à l'heure de la domination des Séleucides grecs ( 330 av JC ). [ Tableau ci-dessus 35 : carte des déplacements ].

C'est que Samothès, quatrième fils de Japhet, fils de Noé, avait émigré dans les Gaules, où il a fondé un lignage de rois lettrés, créateurs d'universités. Proscrit pour impiété (il ne croyait pas en l'immortalité de l'âme), un membre de ce lignage a fui en Asie, où il a apporté la culture gauloise et fondé la cité de Troie. Après la ruine de celle-ci, conquise par les Grecs, Francus (ou Francion), fils d'Hector, est retourné au pays de ses ancêtres ( 330 av JC )

D'autres fugitifs de Troie ont créé, entre le pays des Scythes et celui des Hongrois, l'empire de SICAMBRIE ; émigrés en Germanie grâce à l'empereur romain Octave, ils sont entrés peu à peu en Gaule pour y rejoindre les descendants de Francus, fondateur du royaume des FRANCS. Sur le trajet de leur migration, plusieurs villes portent dans leur nom la racine "Cambr" (Cambron-Casteau, Cambrai ...). [ Jean Lemaire de Belges, historiographe de Marguerite de Bourgogne, dans son poème *Illustrations de Gaule et singularités de Troie* (1510).]

Soixante ans après Jean Lemaire, dans sa *Franciade* dédiée à Charles IX, Ronsard relate lui aussi l'origine troyenne qui légitime la royauté capétienne. Au livre

IV, Francus (ou Francion), ayant au cours de sa migration épousé la fille du roi de Crète, qui est prophétesse, se fait annoncer par elle son voyage vers la Gaule. Elle prédit toute la série des rois de France qui seront ses descendants 1000 ans plus tard à partir de Marcomius, prince de Sicambrie, jusqu'à Charles Martel et Pépin le Bref, en passant par Pharamond, Claudion, Mérovée, Childéric, Clovis (le fier Sicambre, "honneur des Troyens"), Childebart, Clotaire, etc.

Après la Mort du Roi des Juifs, NS Jésus-Christ, on notera que saint Lucius est le propre frère d'Athildis qui épousa Marcomir IV, roi Franc et Sicambre de la descendance de Juda par Zara désormais détenteur du droit du Sceptre... Le droit du Sang - signifié en nos tableaux par une coupe d'or - (descendance de Juda par Phares) avait pénétré en Bretagne par la fille de Saint Joseph d'Arimatee . (voir Tableau Ascendance de Louis XVII tableau 43 : de Lucius et Athildis à Clovis).

La petite fille de Lucius : Fréa, fut à l'origine des Maisons saxonnes...

## SEULS LES ROIS DE FRANCE DESCENDENT SALIQUEMENT DE LA TRIBU DE JUDA

L'homme choisi par le Christ pour être le sauveur de la chrétienté fut Constantin l'Empereur des Gaules. Et c'est sur notre sol, à la tête de ses légions, composées en partie d'hommes de chez nous que la croix lumineuse lui apparût avec cette fulgurante promesse de victoire; *In hoc signo vinces!* et qu'il se convertit.

Le LYS est le symbole de la royauté. Depuis David la monarchie est de droit divin.

Clovis, premier roi de Gaule reçoit un écusson (bouclier) à trois fleurs de Lys par un Ange. Le Sacre et le Baptême de Clovis eut lieu à Reims le 25 décembre 496.

Seule la Maison Royale de France, dans ses branches successives par ordre de primogéniture mâle est l'héritière du DROIT D'AÎNESSE, par la ligne mâle et cette Maison Royale a seule hérité valablement et donc légalement du SCEPTRE, car la Maison Royale d'Angleterre ne descend de la Maison d'Israël et de Juda que par les femmes, alors que la Maison Royale de France en descend par la primogéniture mâle (et la Loi salique analogue à celle du Lévirat).

Ce que montre nettement le grand tableau généalogique du pasteur Milner allant de Juda jusqu'à la Reine Elisabeth II. Mais il arrête cette ascendance salique mâle à Charlemagne parce que Hildegarde, la fille de l'Empereur, est l'ancêtre de l'actuelle Reine d'Angleterre.

En outre, la Maison Royale de France descend de David par le SANG (donc de la Maison Royale de Juda tout comme la Maison d'Angleterre) uniquement par quatre Princesses de la Maison de David : Tea-Tephi qui épousa Heremon ; Anna, la cousine germaine de la Très Sainte Vierge Marie et la fille de Saint Joseph d'Arimatee par son mariage avec Beli Mawr, dont la fille Benardim épousa le Roi Lear ; enfin Athildis qui épousa Marcomir IV. [ voir Tableau 39 ci-après ]

La Bible annonçait que la Maison de David serait transplantée en Occident ; elle l'a été, en effet, et par DROIT D'AÎNESSE salique dans la Maison Royale de France. La Tribu de Juda était la figure anticipée du Royaume de France, véritable Israël.



L'Eglise avait institué pour les seuls rois de France la cérémonie du SACRE de droit divin qui faisait d'eux les représentants de Dieu dans l'ordre temporel et les chefs de tous les souverains. Parlant du Roi de France, le pape Saint Grégoire le Grand, qui régna de 590 à 604, va jusqu'à écrire :

"Le Roi reçoit LE SACREMENT DE L'ONCTION. Parce qu'en effet l'onction est un SACREMENT."

"Le sacre de la Sainte Ampoule donnait au Roi de France la PRÉÉMINENCE sur TOUS les autres Rois, prééminence reconnue et acceptée ; il faisait du Roi salique le Roi très chrétien non seulement dans son royaume, mais SUR TOUTE LA TERRE."

"Le Roi de France, parce qu'il est sacré avec une huile venue du ciel" "porte la couronne de gloire entre les Rois." "Il est le Roi des Rois de la Terre", le REX MUNDI.

## PRÉTENTIONS ANGLAISES

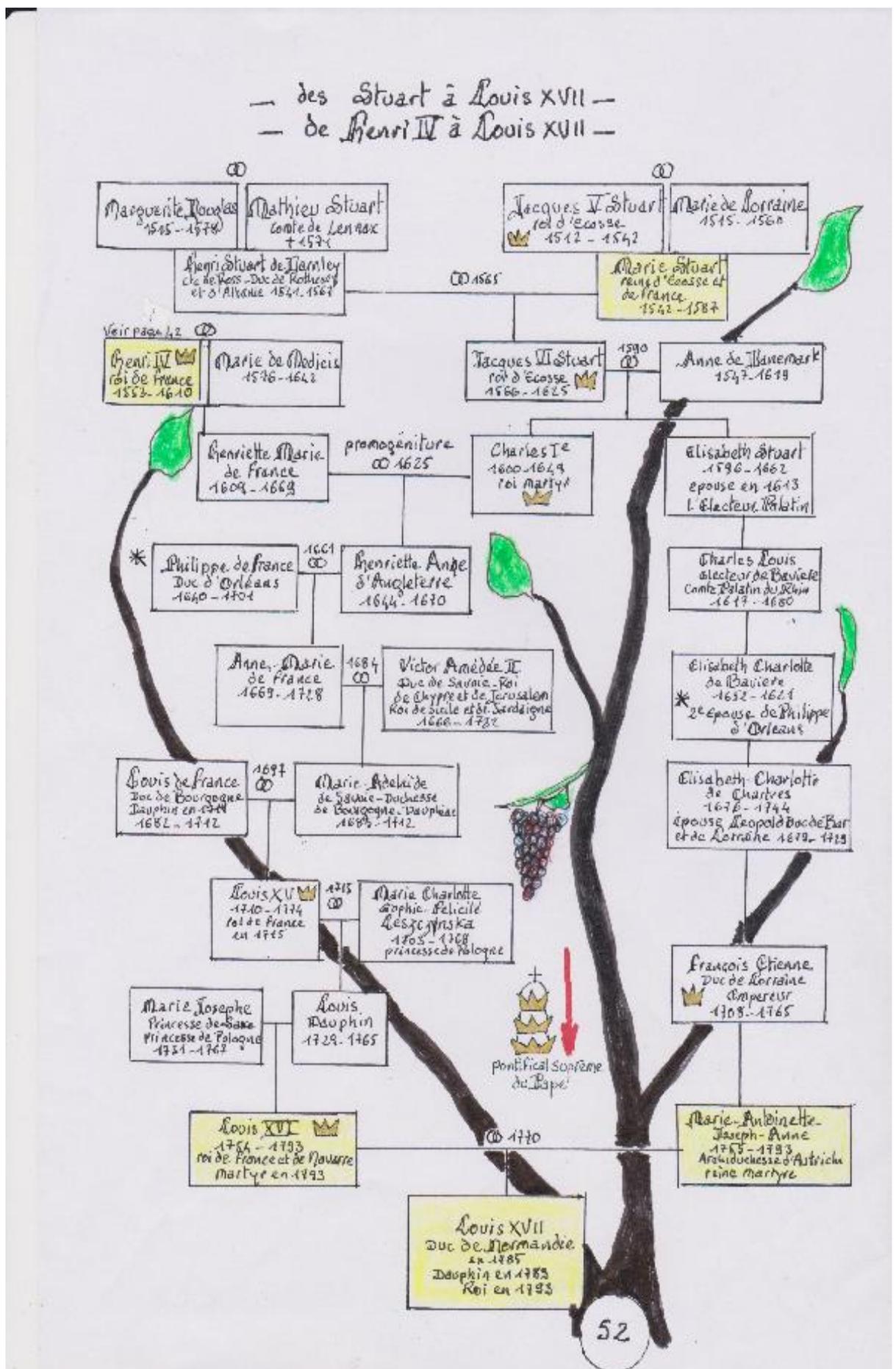
La lignée des maisons royales d'Angleterre trouve sa dignité dans son ascendance de Juda, par le Sang de David communiqué par trois femmes, comme nous l'avons expliqué.

Une Fille de France, Marie Stuart, apportant à la Maison d'Ecosse le droit du Sang mettait donnait un autre poids à cette nouvelle lignée que celle de primogéniture féminine des Rois d'Angleterre. Il fallait tuer et cette Reine et sa descendance, ce qui fut fait avec le Martyre de Charles 1<sup>er</sup>, roi Stuart d'Ecosse. Le successeur légitime de Louis XVII, lorsqu'il sera sacré Roi de France, sera donc le dernier des rois Stuart d'Ecosse et d'Angleterre.

Quoiqu'il en soit, ces prétentions anglaises sont effacées ipso facto par le mariage de Marie-Antoinette et du Roi Louis XVI :

En raison de leur mariage, la loi du lévirat et la loi salique font d'eux les héritiers légitimes des Stuarts et des rois d'Angleterre et d'Ecosse.[ voir Tableau 52 : «Des Stuart à Louis XVII »]. Le martyre de Marie Stuart Fille de France et de Charles 1<sup>er</sup> Stuart ne leur aura laissé la légitimité d'une lignée régicide que pendant deux siècles. Raison cachée de leur rage régicide contre les successeurs de David et de la Révolution française qu'ils ont commencé à fomenter à l'accession sur le Trône de France de notre Roi Louis XVI en 1775 ?

Tableau 52 : «Des Stuart à Louis XVII » Le mariage de Marie-Antoinette et du Roi Louis XVI, en raison de la loi du lévirat ( et donc de la loi salique ) font d'eux les héritiers légitimes des Stuarts et des rois d'Angleterre et d'Ecosse.



## TABLEAUX RECAPITULATIFS DES ROIS DE France

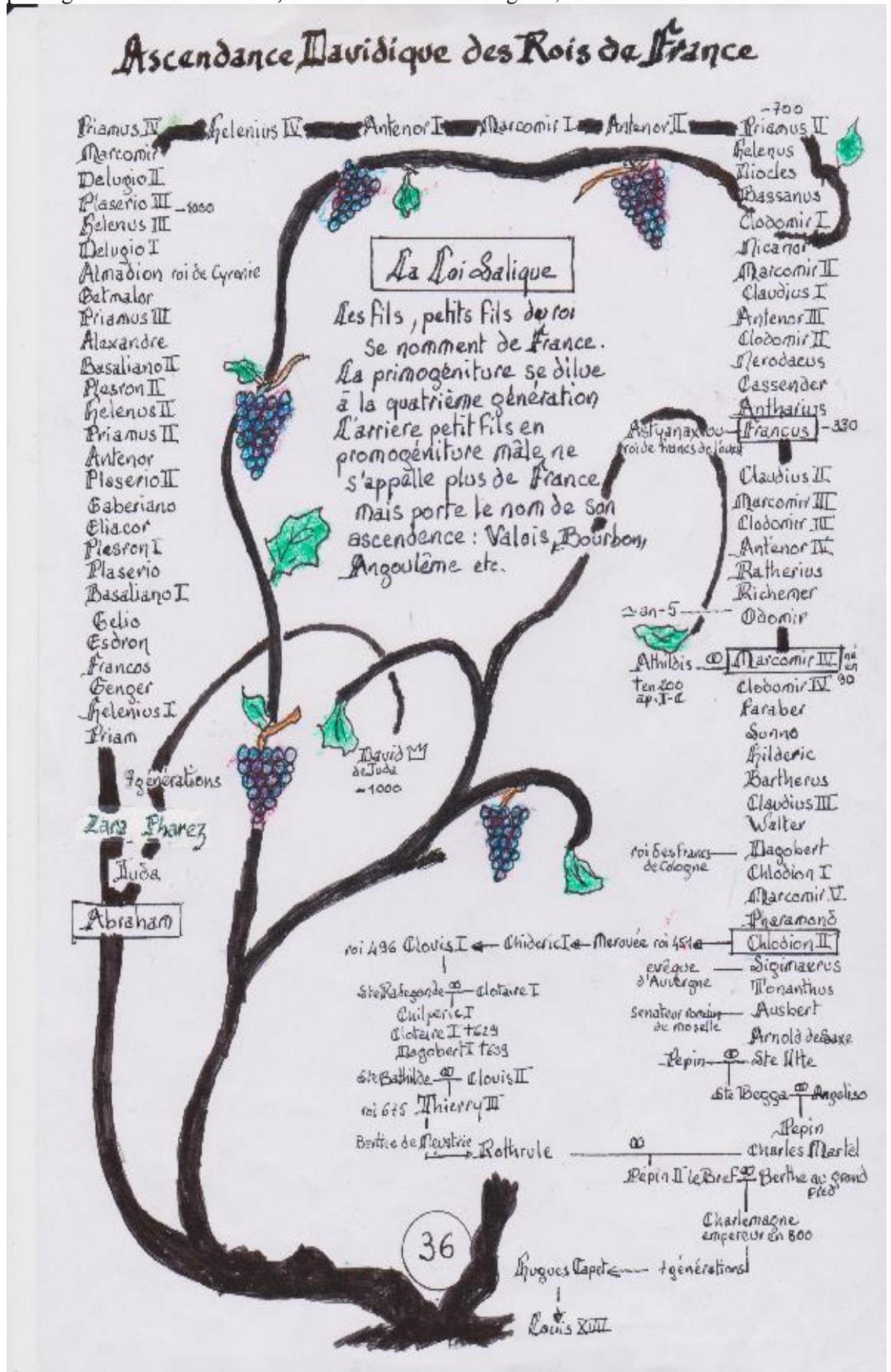
- Le Tableau 54 résume en le précisant toutes les explications du présent document : comment les prophéties de Jacob à ses fils se réalisent à la lettre jusque dans l'accomplissement du temps.

La tribu de GAD récapitule l'héritage de toutes les bénédictions promises aux lignées de JUDA, LEVI, JOSEPH. Elles seront combattues par les lignées déchues de Ruben et de celle de Dan. Les autres lignées auront à choisir de se re-greffer sur l'Olivier franc d'Israël (Epître aux Romains). Le ROI de France est l'unique héritier légitime des promesses faites à Abraham et précisées par Jacob, et fait de la France le seul et véritable ISRAËL au milieu des Nations

- Le Tableau 36 : «Ascendance davidique des rois de France » donne la succession ininterrompue en primogéniture mâle de JUDA jusqu'aux Carolingiens, ancêtres directs de Louis XVI.
- Le tableau 53 montre comment le Roi Henri IV récapitule les ascendances en primogéniture des rois d'Armorique (Maison de JUDA), des saints de France St Martin et Ste Concessa (Maison de JOSEPH), de Francus roi des Sicambres (Maison de GAD), des capétiens, des Mérovingiens et des Francs (Maison de ZARA) et même des héritiers du Pontificat Suprême hérité par les empereurs de Rome par Constantin. Et bien sûr de saint Louis et des Bourbons ( Maison de DAVID).
- Les Tableaux 56 et 58 montrent comment le Premier-né du Roi Louis XVI réconcilie toutes ces ascendances et hérite de toutes les ascendances des Maison royales européennes : il est de droit les successeur légitime de DAVID et de toutes les Maisons d'EUROPE.
- Les tableaux complémentaires ( Tableaux 39 à 55 ) donnent la succession du sceptre et du sang de DAVID à Louis XVI selon les règles de la loi du Lévirat et de la loi Salique (son expression chez les Francs) de génération en génération : On les trouvera dans le document du Chevalier Cohendy-Bray orné de ses enluminures sur le site catholiquedu.net avec un copyright bien protégé : <http://catholiquedu.free.fr/2012/AscendanceDavidiqueTableaux.pdf>
- On notera enfin le florilège étonnant du Tableau 55 qui donne le Plan de Jérusalem au XIIème siècle. Au siège des armées de 1099 : Non seulement les murs de Jérusalem s'identifient aux contours de la Carte de France, mais encore la position des armées franques pour la prise de Jérusalem montrent que les armes de Tancrede ( Chevaliers bretons ) attaquent par les contours bretons de la Cité, les armes du Comte de Provence les contours sud-méditerranéens de la Ville, celles de Robert de Normandie ses contours Nord-Ouest correspondant à ses terres en France. Idem pour les contours correspondant aux terres de Robert de Flandres, le Nord –Est de Jérusalem étant pris en charge par les Saxons de Godefroy de Bouillon.  
A ce jour du 15 juillet 1099, la cité redonne le Trône de David à un successeur légitime : le nouveau Roi franc de Jérusalem qui régnera jusqu'au Roi lépreux Baudoin de Jérusalem.  
Véritable Icône manifestant que **la France est bien le nouvel Israël de Dieu au milieu des nations, Elle est la nouvelle Jérusalem au milieu des multitudes.**

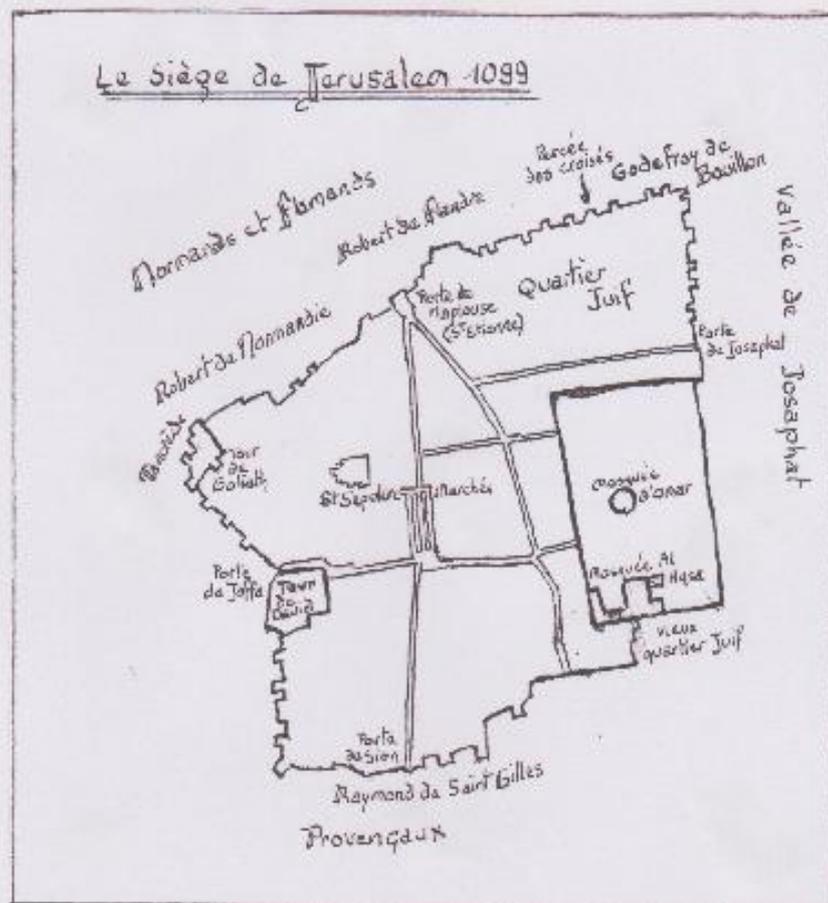


Tableau 36 : Ascendance davidique des rois Francs donnant la succession ininterrompue en primogéniture mâle de JUDA, d'Abraham aux Carolingiens, ancêtres de Louis XVI



- Saint Matthieu - **Jésus leur dit :**  
21.42

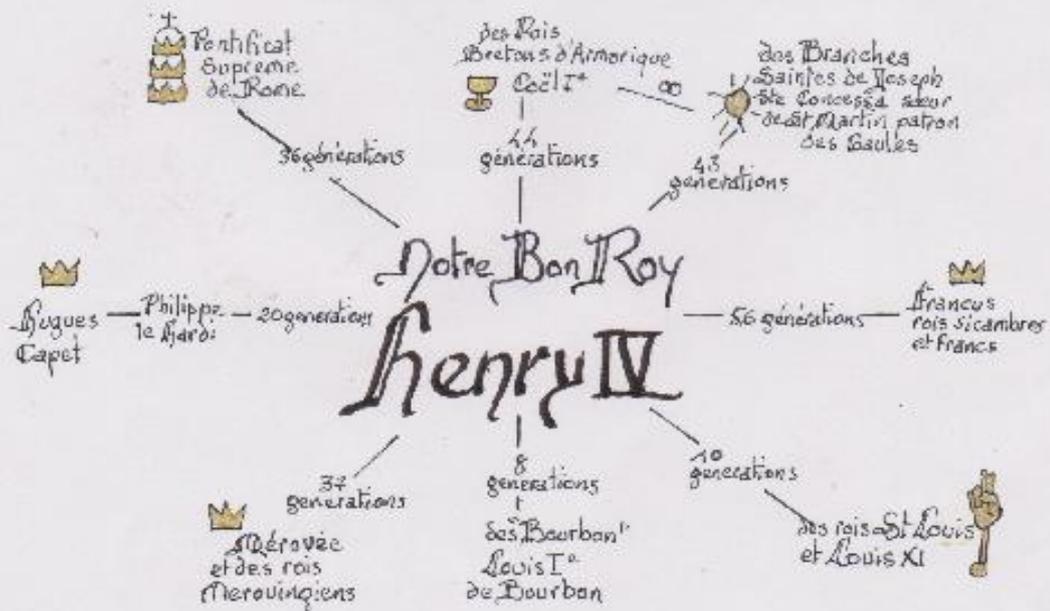
“ N'avez-vous jamais lu dans les écritures : La pierre qu'avaient rejetée les bâtisseurs ; c'est elle qui est devenue pierre de façade ; c'est là l'oeuvre du Seigneur, et elle est admirable à nos yeux ?  
Aussi je vous le dis : **Le Royaume de Dieu**  
**vous sera retiré pour être confié à**  
**un peuple qui lui fera produire**  
**ses fruits** ”



Jérusalem au XII<sup>e</sup> siècle - Prise de Jérusalem 15 juillet 1099, par les Francs - Jérusalem n'a-t-elle pas la configuration de la France? - Les armées positionnées selon leurs régions ?

Le tableau 53 montre comment le Roi Henri IV récapitule les ascendances en primogéniture des rois d'Armorique (Maison de JUDA), des saints de France St Martin et Ste Concessa (Maison de JOSEPH), de Francus roi des Sicambres (Maison de GAD), des capétiens, des Mérovingiens et des Francs (Maison de ZARA) et même des héritiers du Pontificat Suprême hérité par les empereurs de Rome par Constantin. Aussi : de saint Louis et des Bourbons (Maison de DAVID).

Henri IV - Roy de France  
premier héritier de toutes les Ascendances



Le Tableau 56 des «quartiers de Louis XVII» montre comment le Premier-né du Roi Louis XVI réconcilie tous ces droits et hérite de toutes les ascendances des Maison royales européennes : il est de droit et le successeur légitime de DAVID et de toutes les Maisons d'EUROPE.

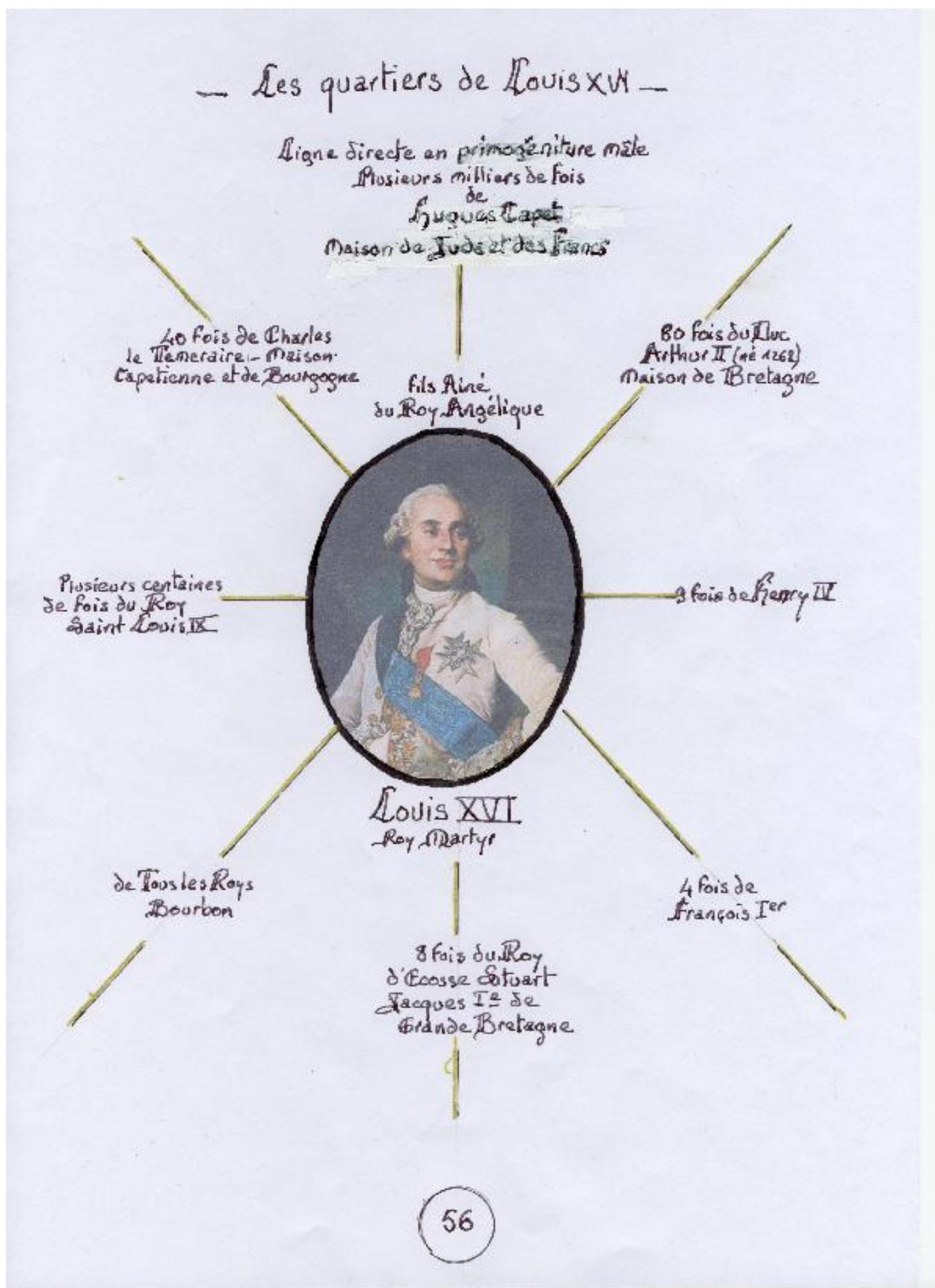


Tableau 58 :

les 256 quartiers de LouisXVII, c'est-à-dire ses 256 aïeux correspondants à la 8<sup>ème</sup> génération

